



Mairie de  
GARGAS

Fait en mairie de Gargas,  
le jeudi 17 novembre 2022

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Madame le Maire a l'honneur d'informer le Public que le conseil municipal de la commune de Gargas se réunira, en séance ordinaire, à la salle du conseil en Mairie, le

**MERCREDI 23 NOVEMBRE 2022**  
**à 18 HEURES 30**

## **ORDRE DU JOUR**

- 1- Désignation du secrétaire de séance
- 2- Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à la démission d'un élu –  
Modification de l'ordre du tableau du conseil municipal
- 3- Installation du CME (Conseil Municipal des Enfants) suite à son renouvellement partiel
- 4- Arrêt du procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 28 septembre 2022
- 5- Décisions prises par le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales)
- 6- Information : conseiller municipal délégué pour les questions de sécurité civile, le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et PICS (Plan Inter-Communal de Sauvegarde, et l'exercice des missions du correspondant incendie et secours
- 7- Modification de la délibération 2022-09-28-59 en date du 28 septembre 2022 relative à l'entrée de la bibliothèque de Gargas dans le réseau des médiathèques des Monts et vallée du Calavon
- 8- OGS (Opération Grand Site) de France des Ogres du Luberon – Approbation de la Convention cadre de gouvernance au projet grand site de France des Ogres du Luberon – Engagement de la commune à la réalisation des fiches actions sur son territoire

- 9- Échange de terrains entre M. Julian et la Commune – Abrogation de la délibération n° 2022-36 du 30 mars 2022
- 10- Constitution d'une provision pour créances douteuses
- 11- Indemnités de fonction des élus (Art L. 2123-20 et suivants du CGCT)
- 12- Désignation des représentants auprès du Conseil d'Administration de l'Association Départementale des CCFF (Comités Communaux des Feux de Forêts) de Vaucluse
- 13- Désignation du correspondant défense
- 14- Délégation auprès des organismes intercommunaux : désignation des délégués auprès du Syndicat Mixte Forestier du Département de Vaucluse
- 15- Dérogation à la règle du repos dominical des salariés pour l'année **2023** – Commerces de la commune de Gargas
- 16- Question diverse : point sur l'expérimentation TZCLD Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée
- 17- Autres questions diverses

**Le Maire, Laurence LE ROY**



*Le Roy*